

Liège, le 16 novembre 2011

COURS DE CHIMIE
1^{er} QUADRIMESTRE—TRONC COMMUN
Année académique 2011-2012

1^{er} bachelier en
biologie, chimie, géographie, géologie, physique

Les étudiants ayant obtenu une cote inférieure à 10/20 pour l'interrogation 1 de chimie sont obligés de se présenter à une séance de remédiation obligatoire le mardi 22/11 de 8h45 à 10h15 au A500 (à la place du cours de Mr Cloots). S'ils ne se présentent pas à la remédiation et/ou s'ils ne rendent pas le travail demandé lors de cette remédiation (réalisé correctement) avant le lundi 12/12 (date de l'interro 2), ils ne sont pas autorisés à passer ni l'interro 2, ni l'examen d'exercices de janvier. Afin de savoir s'ils doivent assister ou non à cette remédiation obligatoire, les résultats de l'interro seront postés sur le portail My Ulg, le lundi 21/11 dans la journée au plus tard.

Une seconde remédiation obligatoire sera organisée le jeudi 22/12 de 8h45 à 10h15 (local à préciser) pour les étudiants ayant obtenu une cote inférieure à 10/20 à l'interro 2. S'ils ne se présentent pas à la remédiation et/ou s'ils ne rendent pas le travail demandé lors de cette remédiation (date de rentrée du travail à préciser), ils ne sont pas autorisés à passer l'examen d'exercices de janvier. Afin de savoir s'ils doivent assister ou non à cette remédiation obligatoire, les résultats de l'interrogation seront postés sur le portail My Ulg, le mercredi 21/12 dans la journée au plus tard.

F. Bastin
Pour R. Cloots et J. Dewalque